



Chaires pour les femmes en sciences et en génie /
Chairs for Women in Science and Engineering
Chaires pour l'inclusion en sciences et en génie /
Chairs for Inclusion in Science and Engineering

Subvention Margaret-Ann Armour pour conférences nationales

La subvention Margaret Ann Armour pour conférences nationales est administrée par le Réseau national des Chaires du CRSNG pour les femmes en sciences et en génie (CFSG) et les Chaires pour l'inclusion en sciences et en génie (CISG).

- Les demandes de financement sont acceptées trois fois par année.
- Les demandes peuvent être soumises par des membres de la population étudiante, du corps professoral, de l'administration ou par des professionnelles et professionnels pendant les périodes d'admission.
- Toutes les demandes reçues seront examinées aux fins d'approbation.

Les périodes d'admission sont les suivantes :

Hiver : du 1 janvier au 31 janvier

Été : du 1 mai au 31 mai

Automne : 1 septembre au 30 septembre

Le budget

Les fonds sont destinés à être répartis entre les disciplines et entre les cinq régions affectées à chacune des chaires régionales de du Réseau CFSG-CISG au Canada. Les demandes de subventions pouvant atteindre 2 000 \$ seront prises en considération.

Critères d'admissibilité

La subvention Margaret Ann Armour pour conférences nationales a été créée pour financer des conférences et des événements nationaux à but non lucratif (virtuels et en personne) qui contribuent à l'avancement et à la rétention des femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) au Canada. Les activités admissibles comprennent celles qui visent à :

- Améliorer la participation des femmes aux STIM;
- Promouvoir le leadership des femmes dans les domaines des STIM;
- Compléter la formation des étudiantes dans les domaines des STIM;
- Compléter l'éducation de la population étudiante en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Si vous avez déjà reçu du financement de la Subvention Margaret-Ann Armour à deux reprises au cours des cinq dernières années, vous ne serez pas admissible au financement.

Processus de demande

Les demandes (en anglais ou en français) se trouvent et doivent être soumises à l'adresse suivante : https://ubc.ca1.qualtrics.com/jfe/form/SV_2mZmwn2vHI8KMg6

Le formulaire de demande de la subvention Margaret-Ann Armour doit être entièrement rempli. La demande comprend les sections suivantes :

- Coordonnées de la personne-ressource;
- Description de la conférence ou de l'événement;
- Description claire de la **portée nationale** de la conférence ou de l'événement proposé et de la façon dont il contribuera à l'avancement et au maintien en poste des femmes dans les STIM au Canada;
- Nombre prévu de personnes participantes (y compris les genres si possible)
- Budget proposé qui comprend toutes les dépenses et les sources de financement actuelles ou potentielles;
- Détails sur la façon dont l'argent de la subvention serait dépensé;
- Déclaration indiquant que la personne-ressource a lu et compris les renseignements présentés dans la demande et s'y conforme.

Processus d'évaluation

Les demandes seront évaluées individuellement par les cinq chaires membres du Réseau national CFSG-CISG du CRSNG. Les décisions des chaires sont finales et ne peuvent faire l'objet d'un appel.

Les demandes reçues après la tenue de la conférence ou l'événement ne seront pas admissibles. Il est donc important que la conférence ou l'événement pour laquelle ou lequel la demande de financement est effectuée soit tenu au moins 8 semaines après la réception de la demande.

Une fois l'évaluation de la demande complétée, un courriel sera envoyé à toutes les personnes ayant soumis une candidature pour les informer des résultats et des exigences en matière de rapports en cas de décision favorable.

Les conférences et les événements qui n'ont pas bénéficié du financement antérieur du Réseau national CFSG-CISG seront priorisés.

Dépenses admissibles

- Frais d'inscription, matériel, frais de la conférence ou de l'événement, repas pour les personnes participantes;
- Frais de déplacement (allocation pour les déplacements en voiture, billet d'avion, de train, d'autobus) pour que les personnes participantes se rendent à votre conférence ou événement : elles sont encouragées à utiliser les arrangements de voyage les plus économiques disponibles et adaptés à leurs besoins. Les demandes aux tarifs élevés en raison de réservations tardives de ne seront pas considérées favorablement.
- Hébergement
- Repas (si non inclus lors de la conférence ou de l'événement). Si le maximum alloué

pour chaque repas est dépassé, la subvention ne couvrira que la portion attribuée dans le budget.

La subvention ne couvrira en aucune circonstance l'achat d'alcool.

Lignes directrices après l'attribution de la subvention

Pour traiter le paiement, les bénéficiaires de la subvention devront facturer le Réseau national CFSG-CISG. De plus amples détails seront fournis lors de la confirmation du financement.

Si un remboursement est préférable, les bénéficiaires de la subvention devront, après la conférence ou l'événement :

- Demander par courriel le formulaire de remboursement des dépenses, le remplir et le signer.
- Envoyer par courriel toutes les factures, les cartes d'embarquement et les reçus originaux ainsi que le courriel de confirmation d'attribution de la subvention.

Un suivi doit être envoyée par courriel à cwsecfsg@gmail.com dans les 60 jours suivant l'événement et doit contenir :

- Une description sommaire de la conférence ou de l'événement;
- Une description de l'impact ou de l'expérience d'apprentissage;
- Quelques photos de la conférence ou de l'événement;
- Le nombre officiel de personnes ayant assisté à l'événement (nombre de femmes et d'hommes);
- Les communautés ou les régions touchées;
- Les résultats associés à des mesures de l'impact, s'il y a lieu;
- Un résumé des communications sur les médias sociaux et de la façon dont le Réseau national CFSG-CISG a été reconnu.

Les factures doivent être adressée à l'ordre de :

Université de la Colombie-Britannique
c/o de Jennifer Jakobi
1147, Research Rd
Kelowna (Colombie-Britannique)
V1V 1V7

Pour de plus amples renseignements, veuillez nous écrire par courriel à l'adresse cwsecfsg@gmail.com.

Remarques :

- Toutes les demandes doivent être soumises aux périodes d'admissibilité (du 1 au 31 janvier; du 1 au 31 mai; 1 septembre au 30 septembre) au moins 8 semaines avant l'événement.
- Les demandes seront évaluées par le Réseau national CFSG-CISG et toutes les personnes ayant soumis une demande seront informées par courriel.

- Après l'événement, les bénéficiaires de la subvention doivent facturer le Réseau CFSG-CISG ou demander un remboursement. Le formulaire de remboursement des dépenses peut être obtenu par courriel et doit être remis, dûment signé et rempli, de même que tous les reçus pertinents et le courriel de confirmation d'attribution de la subvention. Dans de nombreux cas, une facture peut remplacer un formulaire de remboursement.

Recevoir du financement dans le cadre de cette demande ne constitue pas un parrainage universitaire de la conférence ou de l'événement. Le Réseau national des CFSG-CISG n'assume aucune responsabilité relative à l'événement. Les renseignements personnels soumis dans ce formulaire demeureront confidentiels et ne seront utilisés qu'aux fins de la présente demande.